

Le culte de l'opinion est un poison pour la démocratie.

Le culte de l'opinion est un poison pour la démocratie.

Cette assertion peut paraître paradoxale. Elle ne l'est pas.

Si chaque homme ou femme politique se réveille chaque matin en se demandant comment il va s'exprimer pour répondre à l'idée qu'il se fait des attentes de l'opinion telles que mesurées par les sondages, cela fera de lui un miroir de l'opinion, ou de ce qu'il est convenu d'appeler ainsi. Et si tous les êtres politiques adoptent cette même démarche, ils finiront par se ressembler même s'ils affirment – c'est un invariant du discours politique – qu'il n'en est rien. Les miroirs se renverront l'un à l'autre, ce qui donnera une impression globale de vacuité et favorisera – on le voit – le parti extrémiste, qui fera profession de casser les miroirs.

On sait aujourd'hui que tel candidat à la présidentielle a testé par sondage chacune des phrases susceptibles d'être prononcées lors des ultimes discours afin que chaque formulation fût conforme aux attentes de ladite opinion. Cela donne froid dans le dos.

Le culte de l'opinion est délétère en ce qu'il présuppose que l'opinion est une donnée, alors que c'est une construction. On la fabrique, la façonne, la formate, la conditionne.

La pensée, l'idée, la volonté, le désir que le réel change, l'utopie, le rêve, c'est autre chose. C'est le contraire de l'opinion, cette masse amorphe et sans visage.

On attend des politiques qu'ils disent ce qu'ils pensent. Que « l'opinion » approuve ou non, à tel pourcentage, n'est pas indifférent. Mais c'est second. Aussi bien a-t-on vu des positions supposées minoritaires devenir majoritaires, voire consensuelles, et inversement.

Il faut dire cela si l'on veut réenchanter la politique, retrouver les chemins de la citoyenneté et du vote, renouer avec l'incomparable jeunesse de ces peuples de Tunisie, d'Egypte et d'ailleurs qui, avides de démocratie, ont trouvé des mots qui sonnaient clair et réveillaient nos « opinions » endormies.

Le programme prévu, c'est trois sondages par jour pendant cinq cents jours encore, d'ici la présidentielle. Pour nous dire quoi sur l'emploi, le devenir des jeunes, l'avenir de la France, de l'Europe et de la planète ? Rien – ou peu de choses, soyons honnêtes ! Mille cinq cents sondages pour répondre à de vieux désirs devinatoires sans doute, accompagner le tiercé et le quinté probablement, rehausser le culte de l'opinion assurément !

Je connais les responsables des instituts de sondages et leurs réponses. Ils diront qu'il est légitime d'étudier les attentes d'une population, que c'est ce qu'a toujours fait la sociologie et que les méthodes quantitatives sont pertinentes, même si elles ont leurs limites.

La proposition de loi qu'Hugues Portelli et moi-même avons élaborée et qui a été adoptée unanimement par le Sénat prend justement cela en compte. Elle n'interdit rien. Elle se place du côté de la science. Son présupposé est que si les sondages relèvent de la science sociale, cela suppose la transparence sur les données, les méthodes, les résultats, les marges d'erreur, les redressements, etc.

Car ce qui est en jeu, c'est la sincérité du débat public et, à l'approche des élections, la sincérité du scrutin.

Certains sondeurs lèvent les bras au ciel. On les dépouillerait de leurs « secrets ». Mais enfin, il ne s'agit pas d'armes stratégiques, couvertes par le secret défense !

Nous demandons simplement qu'on veuille bien nous expliquer ce que, s'agissant de toutes les sciences, on enseigne au collège et au lycée : hypothèses, analyses, méthodes, résultats.

J'ajoute que si Hugues Portelli, membre de la majorité et moi-même, membre de l'opposition, avons choisi de faire ensemble cette proposition, c'est pour qu'il soit clair qu'il ne s'agit pas pour nous de défendre un parti. Il s'agit de défendre la qualité du débat démocratique – ce qui est loin d'être négligeable !

Jean-Pierre SUEUR
Sénateur du Loiret
Ancien ministre.